

DEPARTEMENT des HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE GAP
CANTON de ST FIRMIN

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

ID : 005-210500625-20210318-2021_18-DE

COMMUNE du GLAIZIL

Membres en exercice : 10 Membres Présents : 7 Membres représentés : 2 Absents : 1
VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SEANCE du 18 mars 2021

DELIBERATION N° 18 / 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le 18 mars à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 12 mars 2021 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire

PRESENTS : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, GAUTHIER Guy, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, SAUVA Christian

ABSENTS ou EXCUSES : GAUTHIER Jean-Pierre (absent), HORLAVILLE Damien (pouvoir à MOREL Philippe), REY Delphine (pouvoir à ARMAND Nathalie)

SECRETAIRE : ARMAND Nathalie

OBJET : Affectation du résultat de l'exercice 2020 – Transports

Le conseil municipal a arrêté les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Résultat reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 10 821,35 €

Pour Rappel : Résultat reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : - 1 669,52 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 0,00 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 11 726,43 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0,00€

En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 10 821,35 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 10 056,91 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour copie conforme
Le Maire,
COLLIN François**

